



La santé est un droit. La proximité est la condition de son application

Le droit à la santé est un droit fondamental inscrit dans le droit international :

- En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans son article 25, reconnaît le principe du droit à la santé et aux soins par la garantie « d'un haut niveau de vie », le droit à la sécurité en cas de maladie, de vieillesse, d'invalidité...
- Plus tard, en 1961 et 2009, la Charte européenne des droits économiques et sociaux garantit également le droit à la protection de la santé.
- En France, en 1945, issue du Conseil national de la Résistance, la Sécurité sociale est mise en place ; elle construit un système d'assurance maladie basé sur trois principes, l'égalité d'accès aux soins, la qualité des soins et la solidarité. Son financement solidaire est assis sur les cotisations salariales et les revenus du travail, qui permettent de faire face aux risques de la maladie et des accidents du travail. Ce système est attaqué de longue date : les assurances privées sont à l'affût pour faire des profits sur la santé des citoyens. Ainsi les prestations fournies seraient proportionnelles aux primes souscrites, les plus riches seraient mieux soignés que les plus pauvres.

Il nous faut donc garantir un réseau de santé financièrement et géographiquement accessible à tous, si l'on veut conserver un droit d'égal accès à la santé dans notre pays.

Or, que se passe-t-il à l'hôpital de Sarlat depuis deux ans, depuis «sa mutualisation » avec celui de Périgueux ?

(Mutualisation, synonyme de modernité au dire des décideurs)

De quelle modernité parle-t-on ?

- de la nécessité d'aller à Périgueux par ses propres moyens pour traiter une fracture, avec, à la clé, une attente de cinq heures ou plus ;
- de la disponibilité d'un seul hélicoptère 24h/24 pour tout le département, avec , en cas d'urgence, le dilemme de devoir choisir quel sera le patient prioritaire ;

- du départ depuis deux ans d'au moins 15 médecins, qui a provoqué la multiplication des intérimaires : les malades n'ont jamais affaire au même professionnel, le travail des équipes est rendu plus difficile -- sans parler du déficit qui s'accroît alors automatiquement ;
- de la fermeture définitive de la chirurgie conventionnelle, annoncée officiellement le 24 juillet 2015, en dépit de trois blocs opératoires parfaitement équipés ;
- d'une chirurgie ambulatoire qui ne compense en rien cette perte d'activité, les médecins de Périgueux ne pouvant se démultiplier à l'infini -- d'autant que les consultations spécialisées, elles, servent à alimenter les actes chirurgicaux réalisés à Périgueux, privant par là même l'hôpital de Sarlat de retombées financières ;
- de la décision de l'Agence régionale de santé et de la direction de l'hôpital d'entériner le départ du chef de pôle de la maternité -- son non-remplacement, malgré des candidatures toutes rejetées, porte atteinte à la notoriété du service et entraîne une baisse importante du nombre d'accouchements (-- 50% d'activité).

Le démantèlement de l'hôpital, sous couvert « de modernité », est revendiqué par les décideurs (ARS, direction de l'hôpital et certains élus), c' est un choix politique assumé. Tous les coups sont permis pour remplir l'objectif national d' « économies » de 10 milliards sur le dos de notre santé.

Tout est mis en œuvre par les décideurs pour convaincre la population et les salariés que l'hôpital de Sarlat ne peut plus assumer une offre de soins de qualité et de proximité. Mais rien n'est irréversible...

La population est mobilisée.

13 000 femmes et hommes du Sarladais, soutenus par les touristes de passage, signent et continuent de signer la pétition mise à disposition par notre association, réclamant plus que jamais « la suspension de la fermeture du service de chirurgie et la tenue d'une table ronde avec l'ensemble des acteurs concernés, médecins, personnels, usagers, gestionnaires et élus ».

Adhérez à l'Association du comité de défense de l'hôpital et de la maternité de proximité de Sarlat.

Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr

Tél. : 0781057814 ; 0685311979 ; 0638504869

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Sarlat, le 28-7-2015